

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01154

Numéro SIREN : 814 070 595

Nom ou dénomination : AB LINES

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2022 sous le numéro de dépôt 5385

AB LINES

Société par actions simplifiée au capital de 348 000 euros
Siège social : 73 Avenue du Brézet - 63100 CLERMONT FERRAND

814 070 595 RCS CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 MAI 2022**

« QUATRIEME DECISION »

L'associée unique a pris acte que le commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Claude GETTE a pris sa retraite au cours de l'exercice à compter du 1^{er} octobre 2021 et qu'il a été remplacé par Monsieur Claude CHAUSSAT, commissaire aux comptes suppléant.

En conséquence, l'associée unique nomme, à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2021, un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur Bruno ROBERT, domicilié 7, allée du groupe Nicolas Bourbaki - 63170 AUBIERE pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021.

En outre, l'associée unique constate que les mandats des commissaires aux comptes arrivent à expiration et que la Société n'a pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, et décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes et de ne pas renouveler lesdits mandats.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit. »

Pour la société **HCP SERVICES**
Monsieur Guy CHAPTARD

